

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse
Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

Eoliennes en Suisse: les roues de la fortune

Vents contraires sur une énergie propre

 JACQUES GUYAZ |  7 FÉVRIER 2018 |  DP 2193  6

La Suisse est-elle un pays propice aux éoliennes? Absolument selon les élus qui le répètent comme un *mantra*, plus ou moins selon les experts, et pas du tout selon les citoyens qui résident à proximité des lieux où l'on prévoit de construire ces hélices géantes, ou qui les verront de leurs fenêtres ou les entendront «*chanter*» dans le vent.

La démocratie directe et les innombrables possibilités de recours créent un blocage général, si bien que presque rien ne se construit.

La géographie de la Suisse fournit quelques éléments d'explication. Le pays est densément peuplé malgré des reliefs bien présents. Le respect du paysage fait partie des valeurs nationales et les crêtes favorables aux éoliennes sont visibles de partout. D'ailleurs, même les projets qui évitent les crêtes suscitent d'innombrables oppositions.

Situation tout à fait différente dans les pays voisins: ils disposent de vastes zones dépeuplées ou carrément désertiques, balayées par des vents constants très favorables. La construction d'éoliennes n'y pose pas de problèmes, qu'il s'agisse de la Meseta en Castille, des landes de la mer du Nord en Allemagne ou des environs de l'Atlantique en Bretagne, en Normandie et dans des territoires français peu peuplés et sans «*paysage*» marquant à préserver.

L'essentiel des projets helvétiques

(<http://swissparks.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=918b09be2a634348a4014aa6890d6d03>) se concentre dans les cantons jurassiens et le

sud-ouest du plateau, dans le canton de Vaud

(<https://www.letemps.ch/suisse/2016/07/04/canton-vaud-recele-plus-grand-potentiel-eolien-suisse>). De Bâle au lac de Joux, nous recensons près de 320 projets d'éoliennes dans plus de 25 parcs. Sur ce nombre 35 hélices sont prévues non pas dans le Jura, mais sur le plateau vaudois, en majorité dans le Jorat sur un axe Lausanne-Moudon. On y trouve notamment les huit éoliennes que la ville de Lausanne

(<http://www.lausanne.ch/eoljorat>) prévoit de construire sur son propre territoire.

Nombre de projets datent de plus de dix ans et se trouvent bloqués par des recours. Seules 21 éoliennes ont été effectivement construites dans l'arc jurassien, dont 16 au Mont-Crosin (<http://www.juvent.ch/%C3%BCbersicht.html>) dans le canton de Berne et cinq autres dans le canton du Jura. Le parc du Mont-Crosin est géré par un consortium nommé Juvent SA (http://www.juvent.ch/unternehmen_juvent_sa.html) conduit par BKW FMB Energie. Les deux sites jurassiens en fonction sont exploités l'un par Alpiq (<http://www.alpiq.com/portal/fr/>) et l'autre par Adev (<https://www.adev.ch/fr/>), une entreprise issue du monde coopératif qui met l'accent sur le solaire et l'éolien.

Combien de ces 300 éoliennes seront-elles effectivement construites? La situation actuelle n'incline guère à l'optimisme. Voici quelques jours, le projet du parc du Mollendruz (<https://www.24heures.ch/vaud-regions/projet-eolien-mollendruz-refuse/story/31663682>), comprenant 12 éoliennes, a été mis en échec par le vote d'un seul des villages concernés, La Praz, peuplé de 156 habitants. Cette petite commune n'élit pas de Conseil communal, mais tient au moins deux fois par an une assemblée des citoyens – un «*Conseil général*» dans le vocabulaire institutionnel vaudois. Le soir du vote sur le parc du Mollendruz, quelques habitants qui n'avaient jamais participé aux débats ont obtenu leur assermentation avec effet immédiat, ce qui leur a permis de faire basculer la majorité et de réduire à néant un projet de 85 millions en préparation depuis dix ans.

L'accord des trois communes concernées était nécessaire pour le passage à la réalisation. Le vote négatif de La Praz a suscité de très vives réactions au Grand Conseil du canton de Vaud et le dépôt d'un postulat (https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/18_POS_032_depot.PDF) par le député socialiste Nicolas Rochat Fernandez demandant d'étudier plusieurs solutions pour éviter ce genre de pataquès, y compris la généralisation du Conseil communal élu à toutes les communes.

Selon le rapport 2016 de la Fondation suisse pour la protection du paysage (<http://www.sl-fp.ch/index.php?bereich=publikationen&sprache=f&bild=1>), la stratégie énergétique 2050 impliquerait la construction de 600 à 800 grandes éoliennes. La fondation considère que, sur ce nombre, 150 à 200 éoliennes pourraient être érigées en ayant un impact supportable pour le paysage. Cette évaluation nous semble bien optimiste au vu des obstacles auxquels se heurtent les projets actuels. Heureusement que la Grande-Dixence ou Mauvoisin ont été construits voici près de 60 ans. Il serait sans doute impossible aujourd'hui de réaliser ces grands barrages.

Il nous resterait tout au plus la possibilité d'acheter l'électricité produite par des centrales à charbon allemandes et des usines nucléaires françaises.

J'aime 2

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse
Indépendant et différent depuis 1963

En continu, avec liens et réactions sur <https://www.domainepublic.ch>
Newsletter gratuite chaque lundi: les articles, le magazine PDF et l'eBook
En continu, avec liens et réactions sur <https://www.domainepublic.ch>

Lien vers l'article: <https://www.domainepublic.ch/articles/32735>